

L'EVOLUTION DE L'ECONOMIE BANANIERE AU CAMEROUN

J. LECOQ*

L'EVOLUTION DE L'ECONOMIE BANANIERE AU CAMEROUN

J. LECOQ (IFAC)

Fruits, oct. 1972, vol. 27, n 10, p. 677-696.

RESUME - Rappel bref des conditions naturelles, géographiques et écologiques. Origine de la culture et développement, lié à l'histoire du Cameroun depuis le début du siècle. L'évolution au cours des vingt cinq dernières années est liée à de nombreux facteurs techniques (maladies) et politiques. On atteint actuellement la phase de l'agriculture intensive et de l'augmentation des exportations d'un produit dont la qualité s'améliore.

Réaliser un bilan exhaustif de l'économie bananière depuis son origine, pour l'ensemble de la République unifiée du Cameroun n'est pas chose aisée. Nous nous sommes cependant efforcé après un rappel historique succinct, indispensable à la compréhension des structures du pays, d'analyser les bases de la production et de définir son évolution, en fonction de certains facteurs techniques et politico-sociaux.

Il s'avérait indispensable de montrer comment la politique bananière menée par le gouvernement français a pu influencer la production nationale et la promouvoir en la protégeant.

L'étude de la commercialisation, en relation directe avec l'estimation des coûts de production nous amènera à définir la place de l'économie bananière dans la planification et son expansion dans le cadre de la CEE pour la conquête de nouveaux marchés.

Ce document qui n'a pas la prétention d'être complet, tente d'actualiser et de regrouper d'une façon que nous espérons rationnelle, les divers éléments du contexte bananier.

CARACTERISTIQUES DES DIFFERENTES ZONES BANANIERES

LE CADRE GEOGRAPHIQUE.

- Zone orientale.

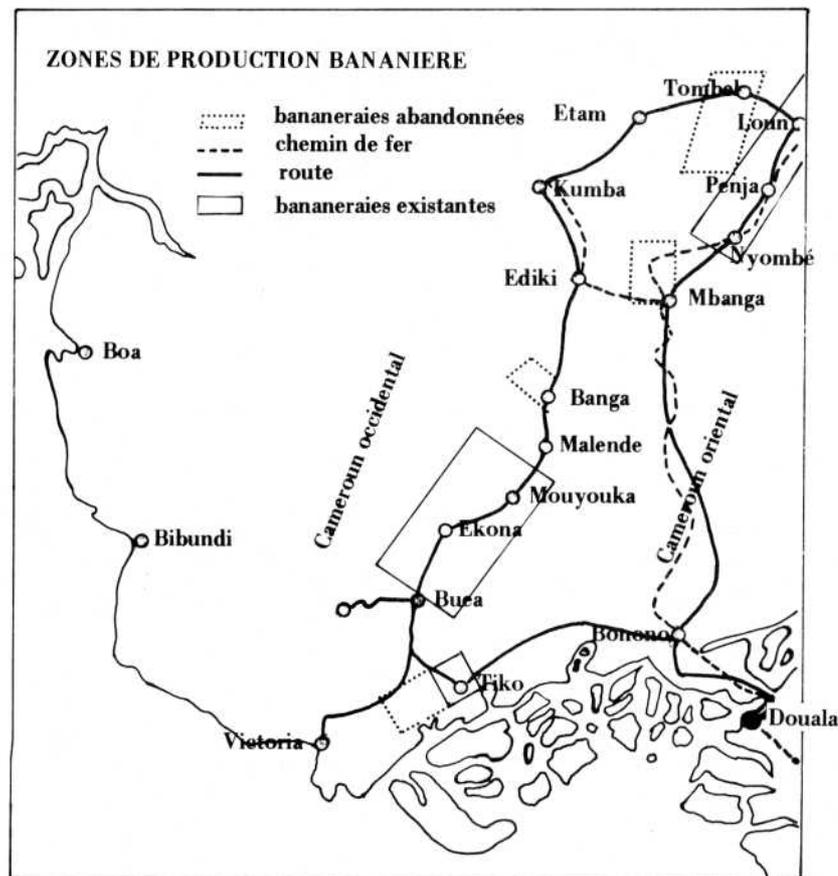
La région bananière du département du Mungo débute au nord de Douala, sur l'axe du chemin de fer Douala-Nkong-samba, elle est limitée à l'ouest par le fleuve Mungo (frontière naturelle avec l'ancien État Fédéré du Cameroun occidental) et à l'est par le massif forestier de la Dibombé.

Cette zone qui s'étendait autrefois de Mbang (km 65) à Manengoteng (km 127), sur une largeur maximum de 6 km s'est concentrée depuis 1968, sur une bande de 20 km allant de Nyombé (km 85) à Loum-Mpaka (km 105).

- Zone occidentale.

Les plantations se trouvent sur les pentes est et sud-est du mont Cameroun, massif volcanique atteignant 4.070 m dont la dernière éruption a eu lieu en 1959. Etagée de la plaine de Tiko au sud, limite de la mangrove située sur l'estuaire du fleuve Mungo, elle s'étend sur les plateaux de Molyko-Ekona à 25 km au nord, à une altitude moyenne de 400 à 600 m. La zone excentrée de Tumbel, limitrophe de la région bananière orientale (Penja) a été abandonnée en 1966-1967 de même que les plantations de la Sté Elders and

* - Institut français de Recherches fruitières Outre Mer (IFAC)
B.P. 13, NYOMBÉ, République du Cameroun.



Fyffes, à Bavenga, à 10 km au nord d'Ekona.

- Les voies de communication.

Comme nous l'avons vu, la région du Mungo est traversée par une voie ferrée de 172 km qui draine une grande partie de la production vivrière de l'ouest Cameroun, dont la totalité du tonnage bananier. A Mbanga un embranchement ferroviaire vers la zone occidentale a été inauguré en décembre 1965 (premier tronçon sur Ediki), et c'est au mois de mars 1967 que la ligne de 30 km a atteint Kumba. L'embranchement d'Ediki a permis aux coopératives bananières de la zone occidentale d'exporter leur production sur Bonabéri, cela de 1966 à 1970, époque à laquelle furent abandonnées ces plantations. Dans l'ensemble le réseau est très hétérogène et le matériel roulant insuffisant, ce qui provoque souvent certains désagréments aux producteurs, particulièrement aux époques de traite du cacao où les wagons spécifiquement alloués au transport bananier sont souvent détournés de leur utilisation normale.

En zone occidentale, un réseau ferré intérieur de 147 km de voie étroite, type Decauville dessert les plantations côtières. La production des plateaux de Molyko était par contre acheminée sur le port bananier de Tiko par la route.

Signalons que la « route de la réunification » Douala-Tiko a été inaugurée en avril 1969 ; longue de 30 km, cette pre-

mière liaison routière permanente entre les anciens états fédérés a été financée par le FAC. Le port de Tiko étant abandonné depuis le 1er mai 1972, la production bananière occidentale transite désormais par cet axe vers Bonabéri.

Le port de Douala-Bonabéri qui comporte 2.000 m de quais dont 150 à Bonabéri, atteint actuellement une quasi saturation. N'étant pas un port naturel, Douala nécessite des dragages constants, ce qui limite son extension. Le port bananier qui voisine la nouvelle usine de la CIMENCAM est de conception dépassée et vétuste. L'équipement de manutention est toujours à base de norias, matériel adapté pour le chargement des régimes mais non pour les cartons de bananes ; des investissements devraient être faits prochainement pour le remplacement des norias par des convoyeurs à bandes, ce qui permettrait d'utiliser les sabords et de charger dans des délais acceptables les navires bananiers.

Le port fluvial de Tiko impliquait une remontée de 20 km de la Bimbia et causait de délicats problèmes de navigation, qui n'étaient plus en rapport avec les tonnages chargés par le Cameroun occidental (200-400 tonnes).

La construction d'un port en eau profonde à Victoria devrait débiter à la fin du troisième Plan (1971-1976), sans que nous connaissions où sera exactement le futur port bananier.

L'aménagement de Bonabéri, avec l'abandon de Tiko, posera des problèmes difficiles. Par manque de dégagement dû à la proximité de la cimenterie, l'installation d'une infrastructure moderne avec hangars de réfrigération et desserte routière et ferroviaire adaptée, sera délicate.

CONTEXTE ÉCOLOGIQUE.

Le climat.

Situées en climat équatorial, avec deux saisons distinctes : l'une sèche de novembre à février et l'autre pluvieuse de mars à octobre, les zones bananières se caractérisent par une pluviosité favorable avec cependant un déficit hydrique en saison sèche de trois mois environ, justifiant l'irrigation. Les moyennes des précipitations sont les suivantes :

Molyko	2.250 mm (altitude 400 m)
Tiko	3.150 mm (niveau de la mer)
Loum	3.150 mm (altitude 200-300 m influence du relief)
Nyombé	2.750 mm (altitude 80 m)

L'insolation est en général assez faible : 1.200 à 1.600 heures par an.

Un facteur important pour l'économie bananière est cependant le régime des vents avec chaque année des tornades, principalement en fin de saison sèche. Les dégâts sont souvent considérables, signalons pour exemple la perte de un million de régimes en 1960 à la CDC (Cameroun occidental) et de 600.000 régimes en 1964.

Les sols.

D'une façon générale les zones bananières ont été implantées sur des sols d'origine volcanique récente, peu évolués ou faiblement ferrallitiques.

Dans le Mungo les analyses de sol mettent en évidence un taux de matière organique important de l'ordre de 5 p. cent, un pH faiblement acide de 6,0 et un complexe absorbant qui se caractérise par des teneurs en calcium échangeable élevées (jusqu'à 20 mé p. cent) et de fortes teneurs en potassium (1,5 mé p. cent). Il est à remarquer que dans les conditions de Nyombé la richesse excessive en calcium est un facteur limitant du rendement qui pourrait être corrigé par des apports de soufre ou de potassium.

Au Cameroun occidental les sols alluviaux de Tiko ont des caractéristiques particulières, leur structure implique certains changements, comme le drainage.

En fait les conditions assez exceptionnelles du Mungo avec ses sols peu évolués ne justifient généralement pas de fumure minérale complète.

ORIGINES DE LA CULTURE BANANIÈRE

Un bref rappel historique est utile pour mieux comprendre la suite des événements.

La première implantation fut britannique avec les mis-

sionnaires Baptistes qui fondèrent Victoria en 1858. Un courant commercial s'établit dans le pays avec la création de factoreries (John HOLT).

En 1879, les chefs traditionnels Douala, demandent à la Reine Victoria d'être sous administration anglaise, mais la souveraine refuse d'assurer le protectorat en 1882. Le 19 juillet 1884 cependant, le consul E.H. HEWETT (the too late consul ...) notifie aux populations que le territoire de la baie d'Amboise fait désormais partie intégrante du Dominion.

Presque simultanément à la conférence de Berlin (15 novembre 1884) qui fixa le principe de l'occupation des territoires africains, les Allemands signent le 12 juillet 1884 un traité Germano-Douala donnant à l'Allemagne un droit de souveraineté.

Ainsi à une semaine près la Grande Bretagne est obligée de renoncer à l'annexion du Cameroun et le 21 avril 1885, la zone limitrophe du Mont Cameroun était cédée à l'administration allemande.

Jusqu'en 1914 de nombreux planteurs allemands s'installent et cultivent principalement le palmier à huile, le cacao et l'hévéa.

La conférence de Berlin préconisant la neutralité du bassin du Congo, les colons se retranchèrent à l'abri de ce texte international et poursuivirent leurs activités / mais à la suite de la déclaration de guerre 1914, un corps expéditionnaire franco-britannique investissait le Cameroun méridional et obligeait les Allemands à se replier, après de durs combats, vers la Guinée espagnole (île de Fernando Po).

Le 6 mars 1916, une bande de 70 km et de 53.000 km² le long de la frontière orientale du Nigeria était remise à l'administration anglaise. Le reste du pays (700.000 km²) revenant à la France, très avantagée par cette répartition. Cette période transitoire se termine avec le traité de Versailles, 1919.

Les Allemands renoncent à tous leurs droits et titres sur leurs possessions d'Outre-Mer qui deviennent objet de la convoitise des puissances alliées.

Anglais et Français sont en effet partisans de l'annexion pure et simple tandis que les Américains optent pour le statut d'internationalisation.

Le 10 juillet 1919 (déclaration de Londres) un accord franco-anglais de délimitation des zones d'influence est signé et le Cameroun prend le statut de mandat. Les deux puissances mandataires seront ainsi responsables devant l'autorité internationale de la Société des Nations.

Le Cameroun demeure donc un territoire international sous mandat, mais dès 1940 se rallie à la France libre.

Les principes émis à la Conférence de Brazzaville en 1944 et par le Conseil de Tutelle de l'ONU se concrétisent le 1er janvier 1960 par l'Indépendance et la levée du statut de tutelle.

La zone sous mandat britannique était divisée en deux parties :

- le Cameroun septentrional, rattaché à la province nord de

la Nigeria,

- le Cameroun méridional situé dans la zone sud.

Ces deux régions étaient administrées comme partie intégrante de la Fédération nigérienne et subissaient un retard important dans l'aménagement de l'infrastructure.

Un plébiscite organisé le 11 février 1961 permettait au Cameroun méridional de se rattacher au Cameroun oriental (ex mandat français) pour former la République Fédérale du Cameroun. Le Cameroun septentrional ayant choisi le rattachement à la Fédération nigérienne.

Le 1er octobre 1961, le Cameroun prenait le statut de République Fédérale.

Le référendum constitutionnel du 20 mai 1972 a plébiscité la proposition du gouvernement de remplacer les structures fédérales, trop lourdes administrativement et financièrement, par un état unitaire à régime présidentiel. Le Président de la République et les membres de l'Assemblée nationale sont élus au suffrage universel direct).

Le pays est maintenant divisé en provinces :

Le Mungo est placé dans la Province du Littoral, et l'ancien Cameroun occidental, sauf Bamenda, dans la Province du Sud-Ouest.

Après ce bref rappel historique, nous aborderons les problèmes plus spécifiquement agricoles en évoquant l'origine et le développement des plantations dans les deux états maintenant unis.

Durant la période coloniale allemande (1884-1914) de très nombreuses plantations se développent au Cameroun méridional et des sociétés coloniales telle la SUD-KAMERUN-GESELLSCHAFT, qui possédait cinq millions d'hectares, exploitent le pays. Après la première guerre mondiale, les biens allemands sont confisqués et administrés par le «Custodian of Enemy Property».

Si au Cameroun sous mandat français, le retour des colons allemands fut rendu impossible, à cause du rachat des plantations par des capitaux français, il n'en fut pas de même au Cameroun sous mandat anglais.

Une adjudication publique fut lancée en 1922, mais les prix ayant été considérés comme trop bas, les biens sous séquestre restèrent encore deux années la propriété du Gouvernement.

En 1924, aucune restriction ne fut apportée à la nationalité des acheteurs et les plantations furent pratiquement toutes rachetées par leurs anciens propriétaires, à un prix souvent inférieur à ceux proposés en 1922 !

En 1938, s'il n'y avait que 60 résidents allemands au Cameroun sous mandat français, il y en avait trois fois plus que d'Anglais outre Mungo et lors de l'Anschluss en mars 1938, le drapeau hitlérien flottait à Victoria ...

Au début de la seconde guerre mondiale, les biens allemands furent remis sous séquestre et cette fois les Britanniques opérèrent de telle façon, que les colons allemands ne purent reprendre leurs plantations, comme en 1924.

En 1946, le Gouvernement de la Nigeria, qui administrait le Cameroun sous mandat anglais, rachète les anciennes plantations allemandes pour 850.000 livres et les remet à la **Cameroun Development Corporation**, qui venait d'être créée.

Après ce préambule nous aborderons l'évolution bananière camerounaise jusqu'en 1946, séparément dans chaque zone.

Cameroun occidental.

Création des premières bananeraies en 1907 par L'«Afrikanische Frucht A G» de Hambourg, sur une concession de 5.000 hectares près de Tiko. Notons que les variétés locales servent au début à fabriquer des bananes séchées. En 1910, introduction des cultivars 'Gros Michel' du Costa Rica, et 'Sinensis' nain des Canaries.

En 1914, 2.000 hectares étaient cultivés et deux navires bananiers exportaient les régimes de Gros Michel sur l'Allemagne, grâce au simple appontement de Tiko.

Après le séquestre de la première guerre mondiale, les planteurs allemands ne purent reprendre leurs exploitations qu'en 1930. Notons qu'en 1931, 10.000 tonnes furent exportées et qu'à cette époque les plantations du Cameroun sous mandat français en étaient seulement au stade de l'installation.

Après la seconde guerre mondiale, les plantations allemandes de nouveau mises sous séquestre furent confiées à un organisme officiel la CDC, qui loua des terres à la société anglaise «Elders and Fyffes» dont l'équivalent dans la zone française était la «Compagnie des bananes», toutes deux filiales de la United Fruit Company, dont le siège est à Boston (USA).

Tonnages exportés sur le marché britannique de 1931 à 1938 :

1931	10.000 tonnes	1935	39.110
1932	15.540	1936	50.860
1933	17.600	1937	57.270
1934	23.690	1938	57.640

Dès le mois de mai 1946, la «Fyffes» retrouvait une partie de son activité avec une flotte réduite de 25 à 7 unités qui lui permit cependant d'exporter 15.376 tonnes en 1947, dont 11.000 tonnes en provenance de la CDC.

Un élément nouveau allait cependant modifier le contexte bananier mondial : la destruction des plantations anglaises de la Jamaïque, par la maladie de Panama (fusariose du sol sans thérapeutique économiquement valable) devient sensible en 1947.

Cette dévastation eut pour conséquence :

- des disponibilités en tonnages de bananes sur le marché mondial,
- le changement des positions commerciales sur le marché européen.

En effet le marché anglais était contrôlé jusqu'ici par la «Fyffes» qui limitait la consommation à 3 kg par habitant en 1947, alors qu'elle était de 9 kg en 1938 ... Fin 1947 la position était renversée et la Grande Bretagne était disposée

à acheter 20.000 tonnes de bananes françaises pour compléter son approvisionnement intérieur, de même que la Belgique, la Suisse et les pays scandinaves qui voulaient par là, suppléer aux défaillances de l'«Elders and Fyffes».

Notons que les changements de valeurs du franc décidés par le Gouvernement français en janvier 1948 ont permis indirectement aux prix des bananes d'origine française de s'aligner sur les cours mondiaux, favorisant par là les ventes sur l'étranger.

Cameroun oriental.

Tard venu à la culture de la banane fraîche d'exportation, le Cameroun sous mandat français ne débuta les exportations sur l'Europe qu'en 1931, à une époque où les Allemands de Tiko exportaient déjà 10.000 tonnes grâce aux compagnies de navigation «WOERMANN LINIE» et «AFRIKANISCHE FRUCHT» cette dernière ayant d'ailleurs éliminé la WOERMANN dès 1929, grâce à sa flotte bananière plus moderne.

On vit alors un agent de la WOERMANN LINIE, M. FIRMENICH, venir au Cameroun sous mandat français pour faire de la propagande en faveur de la culture bananière et proposer le transport des fruits, par sa compagnie qui se trouvait alors sans frêt ...

Les planteurs répondirent à son appel et après quelques tâtonnements (essais sur les rives de la Dibamba) des résultats inespérés furent constatés dans la région du Mungo.

Deux zones furent tout d'abord mises en culture :

- Penja avec MM. Adolphe BEYNIS et JACQUEYS,
- Mbanga avec MM. Maurice BEYNIS et ROSSIDES.

Les plantations de 'Gros Michel' se développèrent alors avec succès ; jusqu'en 1935 la production fut transportée par les navires de la WOERMANN LINIE.

Afin d'éviter d'avoir recours à l'armement étranger, la société française L. MARTIN, après avoir affrété les s/s Genale et Gundersen, navires réfrigérés de 700 tonnes, fit construire le s/s Croisine et le s/s Francine qui sortirent des chantiers en juillet et décembre 1936.

A la fin de 1936, la Compagnie des Chargeurs Réunis et la CTM s'installèrent au Cameroun, et les problèmes d'évacuation furent simplifiés.

Tonnages exportés en Europe de 1932 à 1939 :

1932	20 tonnes	
1933	593 tonnes dont	93 tonnes sur la France
1934	1.871 tonnes dont	1.521 "
1935	7.730 tonnes dont	7.648 "
1936	16.865 tonnes dont	16.310 "
1937	24.134 tonnes dont	21.340 "
1938	25.992 tonnes dont	25.236 "
1939	26.753 tonnes dont	25.721 "

La situation bananière de 1939 à 1946.

Une des conséquences du conflit mondial fut la réquisition de la flotte bananière, amenant l'arrêt des exportations en août 1940. La situation devint critique et l'on estima que

seul le Royaume Uni était susceptible de venir en aide aux planteurs. Un accord économique franco-britannique signé le 21 janvier 1941 fixa les modalités suivantes :

- destruction des régimes après récolte,
- contrat de 14.000 tonnes (en 1941) acheté à 942 F la tonne déduction faite des droits de sortie et des frais de transport théoriques jusqu'au port
- entretien normal des plantations, sans extension possible.

Ces mesures de sauvegarde devaient maintenir le potentiel pour permettre de reprendre le courant d'exportation sur la France dès que les relations maritimes seraient redevenues normales. L'accord fut en fait appliqué de septembre 1941 à septembre 1944 date à laquelle la Grande Bretagne ne renouvela pas l'accord passé avec le Gouvernement français.

Les planteurs se trouvèrent alors devant une situation financière désastreuse puisque les exportations ne reprirent qu'en juin 1946. Un arrêté local du 3 mai 1944 permit de consentir des avances sans intérêt aux producteurs, afin de leur permettre de continuer l'entretien des plantations.

Une des conséquences de la guerre fut la création de sécherie à bananes, telle la Socobanane à Penja qui produisit 235 tonnes de bananes séchées en 1946. La fabrication d'alcool fut entreprise à partir de la banane, une distillerie fut créée à Douala. L'alcool à 90° fut utilisé par le service de santé et par les plantations d'hévéa pour la coagulation du latex, en remplacement de l'acide formique.

L'administration pour utiliser le terrain consacra 1.000 hectares de plantation de bananes à la culture de la ramie. Cette plante textile fut abandonnée en 1946-1947, laissant les sols couverts par une plante dont l'éradication fut particulièrement longue et difficile.

Tonnages exportés de 1940 à 1946 :

1940	France	4.500 tonnes	
	Angleterre	12.100 tonnes	18.346 tonnes
	pertes	1.746 tonnes	
1941	néant		
1942	vente Grande Bretagne, non transportée		
			13.000 tonnes
1943	"	"	"
1944	néant		
1945	néant		
1946	7.200 tonnes dont 440 tonnes exportées sur la Suède.		

Création de l'Institut des Fruits et Agrumes coloniaux (IFAC) devenu Institut français de Recherches fruitières Outre-Mer.

L'IFAC a été créé en 1942 avec le statut d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901. L'implantation au Cameroun de la station de Nyombé remonte ainsi à 1946 ; sa situation au coeur de la zone bananière lui permit alors de préciser les techniques agronomiques de la culture du bananier Gros Michel dans les conditions écologiques particulières du Mungo.

La politique bananière en France de 1931 à 1946.

Afin de mieux comprendre l'évolution de la production bananière, il est indispensable d'aborder rapidement les facteurs politico-économiques ayant prévalu en France durant ces quinze années.

- Les mesures de protection de 1931 à 1937.

Jusqu'en 1932, la France consommait presque exclusivement des bananes d'origine étrangère, provenant des Canaries et de l'Amérique centrale, comme le montre le tableau ci-dessous :

1913	32.000 tonnes dont	28.000 tonnes des Canaries
1929	128.000 tonnes dont	89.000 des Canaries
1930	184.000 tonnes dont	135.000 des Canaries.
1931	214.000 tonnes dont	150.000 des Canaries.

Ces importations pesaient sur la balance commerciale et le Gouvernement français fut amené à encourager la culture bananière dans ses colonies, et à envisager des mesures de protection douanière et de mandats de contingentement.

Si le recours à une solution douanière fut écarté, le ministre des colonies proposa un système dit «des taxes spéciales» Ce fut la loi du 7 janvier 1932 avec prélèvement sur l'ensemble des importations et répartition du produit sur les exportations coloniales. Ainsi par exemple, en 1930 il y eut 180.000 tonnes de bananes consommées en France, à raison de 0,15 F par kg, on aurait obtenu une somme de 27 millions qui aurait permis de verser 3,95 F à chaque kg de banane exporté.

Donc le principe de la compensation du déficit de production au moyen d'une prime permit de donner un essor à la culture bananière Outre-Mer et de développer, grâce à des prêts particuliers, les compagnies de navigation.

L'avantage de ce système de protection indirecte fut d'être simple puisqu'il s'atténue de lui même quand son utilité se fait moins sentir, en effet, le taux de prime s'abaisse automatiquement lorsque le déficit d'exploitation décroît ce qui implique de facto une moindre compensation.

Primes à l'exportation payées au Cameroun par trimestre :

1932	0,60 F/kg (du 2ème au 4ème trimestre)
1933	0,60 - 0,15 - 0,15 - 0,50
1934	0,20 - 0,35 - 0,35 - 0,35
1935	0,10 - néant - néant - 0,10
1936	néant - néant - néant - 0,05
1937	néant - néant - néant - néant
1938	néant - néant - néant - néant
1939	néant - néant - néant - néant

Augmentation des importations coloniales en corrélation avec l'établissement des primes à l'exportation :

	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Colonies	27	38	51	81	121	175
Etranger	<u>197</u>	<u>162</u>	<u>119</u>	<u>73</u>	<u>53</u>	<u>1</u>
Total :	224	200	170	154	174	176

(en milliers de tonnes)

- La Conférence internationale de la banane française en 1937.

La production coloniale était en mesure de satisfaire la consommation métropolitaine et risquait à bref délai de submerger le marché estimé à 170.000 tonnes. Le problème fut étudié lors de cette conférence.

La loi du 28 juillet 1937 fut adoptée. Elle réduisait des 2/3 (de 0,15 à 0,05 F) le taux de la taxe spéciale. Un comité de propagande fut créé pour favoriser l'augmentation de la consommation tombée de 5 kg par habitant en 1932 à 3,860 kg en 1935 ...

- L'organisation professionnelle.

Tandis que les pouvoirs publics intervenaient par les lois d'aide et de soutien de 1932, une organisation d'ensemble sur le plan professionnel était mise sur pied.

Le Comité interprofessionnel bananier (CIB) fut créé le 8 novembre 1932, et son fonctionnement assuré grâce à une redevance fixée à 4 F par tonne, répartie de la façon suivante : 2 F au planteur, 1 F au distributeur, 1 F au transporteur (cela en 1937). Cet organisme fit beaucoup pour l'harmonisation et le développement de la production (propagande, conditionnement, transport, etc.).

En 1938 les planteurs de Guinée et de Côte d'Ivoire mécontents de la gestion du CIB, favorisant trop les Antilles, créèrent l'ABCF (Association bananière des Colonies françaises) qui marqua la scission entre l'Afrique et les Antilles.

Le Cameroun, de par sa situation particulière, fut laissé en dehors de cette restructuration.

VINGT CINQ ANNEES D'ECONOMIE BANANIERE AU CAMEROUN (1947-1972)

Nous évoquerons successivement et parallèlement l'évolution des productions bananières des deux zones.

Économie bananière du Cameroun anglophone.

La structure de la production peut se schématiser de la façon suivante :

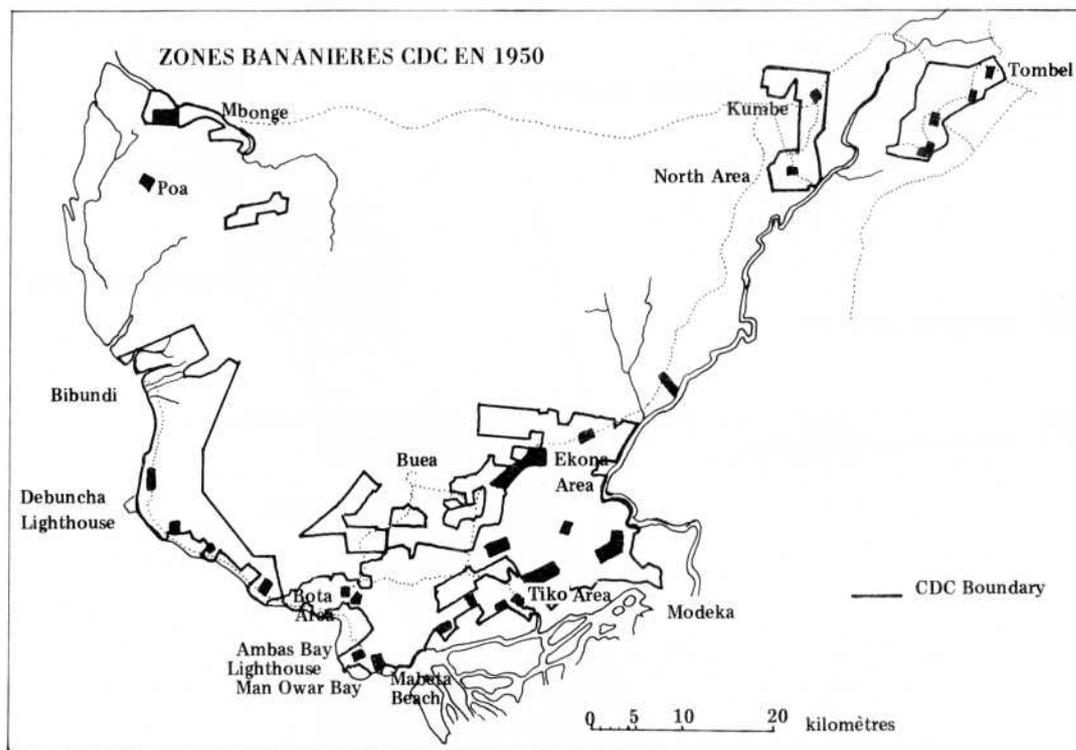
- CDC, société d'État créée en 1946,
- Elders and Fyffes, filiale de la United Fruit Company (UFC), agissant en tant que producteur, acheteur et transporteur.
- Les Coopératives camerounaises (BCUF - K/F).
- Les producteurs camerounais indépendants.

Facteurs ayant influencé la production.

- La Maladie de Panama.

Elle est provoquée par un champignon du sol *Fusarium oxysporum* var. *cubense*, qui pénètre par les racines et s'étend à l'ensemble de la plante, provoquant rapidement sa destruction.

Cette maladie vasculaire est apparue dans la zone de Tiko en 1941, mais n'a commencé à provoquer des dégâts que



d'après «Cameroon's Development Corporation» by SANFORD et BEDERMAN.

vers 1948. Les moyens de lutte s'étant révélés inefficaces (désinfection, submersion) il fut décidé de substituer au cultivar 'Gros Michel', un cultivar résistant à la maladie ('Poyo', 'Grande Naine' et 'Lacatan'). En 1954, la baisse de rendement était voisine de 30 p. cent et la maladie au stade de la dissémination généralisée, sauf la zone nord de Tombel.

● La Cercosporiose (Maladie de Sigatoka).

Cette affection est provoquée par un champignon, *Cercospora musae*, qui en se développant provoque des nécroses sur le limbe réduisant la surface foliaire, entraînant ainsi des troubles de la nutrition et une évolution du fruit anormale.

Les premières atteintes nettes furent observées dans la région de Muyuka en 1950. Les traitements furent effectués au début à la bouillie bordelaise, suivant les techniques américaines de l'époque, à l'aide de canalisations fixes et de lances. On utilisa ensuite un appareil tracté, dénommé «girafe».

En 1957 une société de traitements aériens «Crop Culture» s'installait pour généraliser les applications d'huile minérale, suivant les techniques mises au point par l'IFAC.

En 1962, 12.000 hectares étaient ainsi traités, la société employant sept avions et cinq pilotes.

Avec l'effondrement de la production il ne restait plus qu'un pilote et deux avions en 1966. En janvier 1972 la

CDC dénonçait le contrat avec Crop Culture et s'adressait à la société de traitements basée au Cameroun oriental.

● La Maladie du «bout de cigare».

Cette affection qui provoque une pourriture des fruits au cours de la croissance du régime est due à *Trachysphaera fructigena*, provoquant une pourriture humide différente du véritable «bout de cigare» pourriture sèche due à *Stachyliidium theobromae*.

La répartition de ce parasite est inverse de celle de la maladie de Panama, car ce sont les régions les plus élevées (Molyko - Tombel) qui sont les plus atteintes. Les traitements préconisés au début furent axés sur des pulvérisations de bouillie bordelaise et de Perenox, puis sur les techniques d'épistillage.

Actuellement le gainage précoce des inflorescences donne des résultats encourageants. Les traitements fongicides (Thiabendazole et Benzamidazole) ne sont pas efficaces.

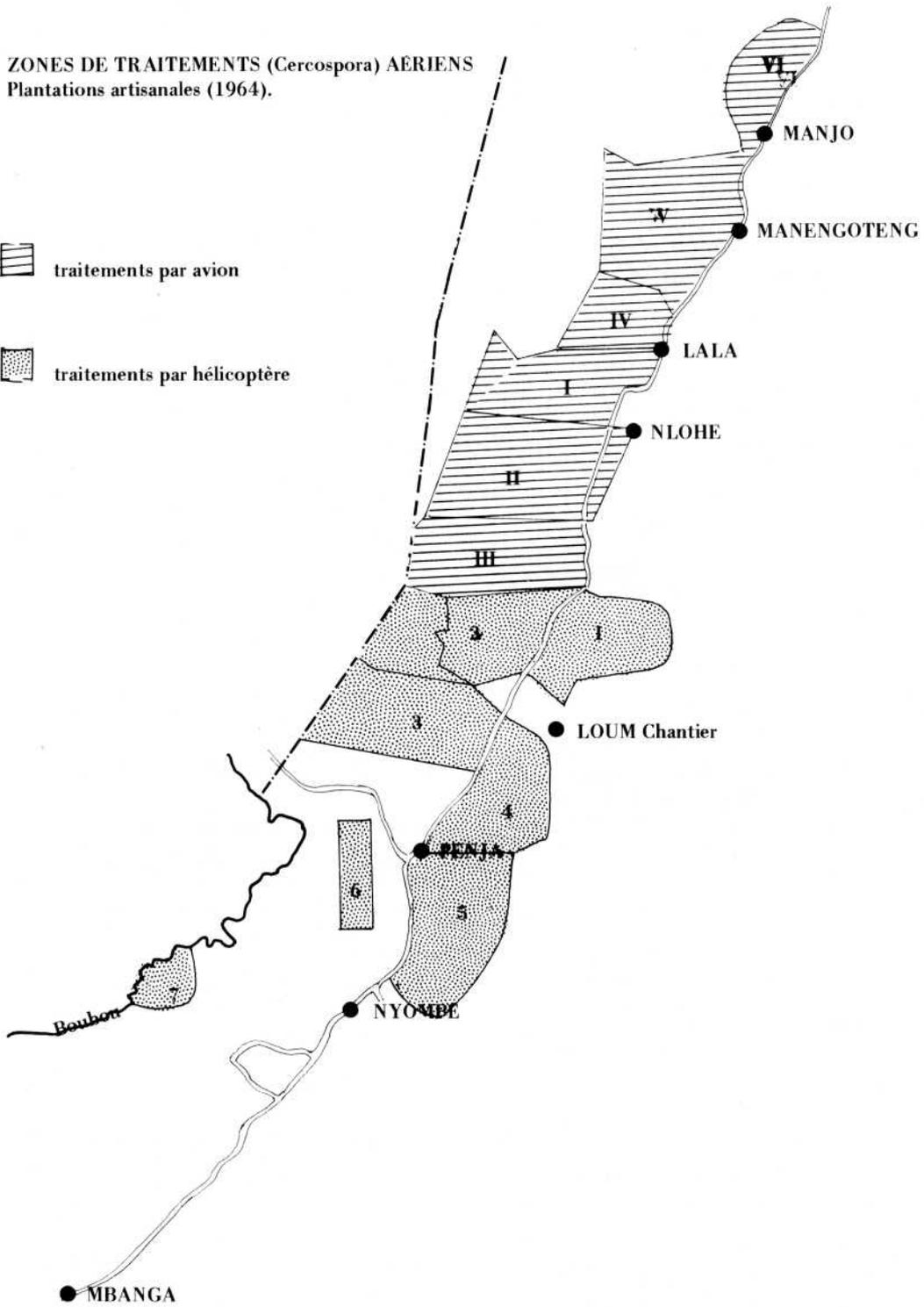
Les dégâts provoqués par cette affection sont certaines années spectaculaires, lors des premières attaques en 1955, 200.000 régimes furent refusés, dont 50 p. cent de la zone de Molyko.

Nous citerons également les affections provoquées par le charançon du bananier (*Cosmopolites sordidus*) dont les dommages furent très graves jusqu'en 1968-1969, les nématodes (principalement *Radopholus similis*) dont les effets plus insidieux ont néanmoins une gravité certaine, et plus

ZONES DE TRAITEMENTS (Cercospora) AERIENS
Plantations artisanales (1964).

 traitements par avion

 traitements par hélicoptère



accessoirement les chenilles (*Plusia chalcites*).

La CDC (Cameroun Development Corporation).

Créée nous l'avons vu en 1946, la CDC orientait dès l'après guerre son activité sur la culture bananière avec un tonnage exporté de 48.000 tonnes dès 1949.

Malheureusement, bien que située dans des conditions exceptionnelles d'exploitation (plaine de Tiko), la CDC a eu à faire face à de nombreux problèmes qui provoquèrent un effondrement de la production, avec toujours en 1972, la perspective d'un abandon total de cette culture.

La principale difficulté relève du domaine économique avec la perte en 1963 de la préférence impériale sur la Grande Bretagne. Les problèmes phytosanitaires (maladie de Panama, *Trachysphaera*, *Cercospora*) sont techniquement résolus, totalement ou partiellement, mais ne devraient pas être un handicap à la pérennité des plantations. Seul un facteur climatique : les tornades, peut causer des dégâts vraiment considérables aux bananeraies. Ainsi en 1960, lorsque les variétés hautes étaient encore cultivées (Gros Michel, Lacatan), un million de plants furent détruits dans la plaine de Tiko.

Il faut cependant considérer sur un plan objectif que la CDC devenue CAMDEV, en cherchant des subsides auprès d'organismes internationaux a envisagé depuis longtemps d'abandonner la banane au bénéfice du palmier à huile et de l'hévéa ; ainsi en 1974 à la fin du programme de plantation, sur financement FED et BIRD il était prévu :

palmier à huile	18.400 ha
hévéa	12.800 ha
bananes	0 ha

Statistiques bananières de 1957 à 1966 (CDC).

année	surface en rapport ha	tonnage séché	tonnage vert
1947		620	11.000
1948		189	37.500
1949		51	48.500
1950		13	44.000
1951	7.308	260	59.500
1952	7.803	238	47.031
1953	8.170	126	54.945
1954	8.989	22	53.585
1955	9.293	104	46.270
1956	7.556	104	48.517
1957	6.845	64	54.370
1958	6.056	25	59.775
1959	5.445		35.479
1950	4.232		35.155
1961	3.594		34.369
1962	3.675		32.716
1963	1.903		24.874
1964	1.682		17.200
1965	906		16.783
1966	948		12.203

Tonnage CDC de 1967 à 1972.

Les surfaces en production se sont stabilisées au niveau des 1.000 hectares, mais les tonnages continuent cependant à décroître :

1967	11.800 tonnes
1968	14.200 tonnes
1969	15.798 tonnes
1970	13.140 tonnes
1971	12.565 tonnes

Ce fait s'explique par les rendements très faibles obtenus sur les plantations, principalement sur celles de Tiko avec une exportation à l'hectare de l'ordre de 8 tonnes.

Ainsi en dix années de 1955 à 1965, les surfaces sont passées de 9.293 ha à 906 ha ... avec l'abandon entre autre de 930 ha dans la zone de Tombel, en 1966. Cette dernière région excentrée, proche de Loum, n'était plus rentable à cause du coût d'acheminement jusqu'au port.

• Zones de production.

Cinq grandes zones furent consacrées à la culture bananière dans le cadre de l'exploitation CDC, comme le montre la répartition des surfaces en 1963 :

	janvier	décembre
région de Tiko	255 ha	220 ha
région de Boa (nord ouest)	126	
région de Molyko Ekona	2.300	1.380
région de Tombel (nord)	972	690

En décembre 1963 la CDC exploitait :

1120 ha de Gros Michel
540 ha de Lacatan
620 ha de Sinensis (Grande Naine et Poyo)

A fin 1968, seules trois zones subsistaient :

Molyko	440 ha
Ekona	300 ha
Tiko	300 ha

surfaces qui ont évolué pour arriver à un total de 800 ha environ en 1971-1972, le secteur de Tiko ayant été définitivement abandonné le 1er avril 1972.

ELDERS AND FYFFES.

Les plantations gérées par la FYFFES étaient situées dans la plaine de Tiko à Likomba avec 110 hectares, et en altitude dans la zone de Bavenga avec 570 hectares. Soit 680 hectares en 1964.

En 1966 ELDERS and FYFFES supprimait sa ligne de navigation, le tonnage trop faible du Cameroun occidental ne permettant pas de remplir les navires bananiers avec un coefficient suffisant de rentabilité.

En 1967 cette compagnie arrêta définitivement son activité au Cameroun en abandonnant les plantations.

COOPÉRATIVES

Les plantations coopératives et indépendantes se répartissent dans les mêmes zones que les grandes exploitations

industrielles avec une concentration peut-être plus marquée dans le secteur nord de la zone bananière Kumba-Tombel.

Les BAKWERIS (ethnie du Cameroun méridional), planteurs de bananes depuis l'époque allemande, décidèrent en 1952 de ne plus exporter leurs fruits par l'intermédiaire de la CDC, mais de les commercialiser eux mêmes, avec comme garantie de réussite, l'aide et l'assistance du Gouvernement. Ainsi naquit le 5 août 1952 la première organisation bananière à caractère coopératif la BCUF (Bakwerie Cooperative Union of Farmers Ltd).

De 1954 à 1960, l'essor fut prodigieux, et des coopératives villageoises se multiplièrent pour atteindre la région de Kumba, à 100 km au nord.

A partir de 1960, les coopératives de cette zone firent scission et fondèrent une fédération régionale des coopératives la «Kumba Federation of Cooperative Produce Marketing Societies» (K/F of CPMS Ltd).

En mai 1967, signalons la création d'une nouvelle coopérative à Muyuka, la PFPC (Progressive Farmer's Produce Enterprises) qui continue de fonctionner en 1972.

Citons quelques chiffres pour montrer l'importance vers les années 1960 de la BCUF :

	planteurs adhérents	régimes exportés
1952	100	8.000
1958	1.994	1.090.000
1962	5.971	1.604.000

Tonnages exportés de 1960 à 1964, par les producteurs autres que la CDC :

tonnes	BCUF	K/F	Indépendants	Fyffes
1960	37.500	6.450	4.700	2.300
1961	27.070	7.830	9.660	5.360
1962	27.680	6.020	8.970	5.110
1963	21.120	3.950	4.390	6.375
1964 *	20.200	630	3.950	4.570

* - statistiques sur 11 mois uniquement.

Ainsi à titre d'exemple en 1963 la proportion du tonnage par producteur, était approximativement de :

60 p. cent	Coopératives et Indépendants
40 p. cent	CDC
10 p. cent	Fyffes

En 1969, BCUF et K/F exportaient encore respectivement 545 et 220 tonnes et les Indépendants de la zone de Kumba 56 tonnes. Ces derniers exportant sur Bonabéri par l'embranchement ferroviaire d'Ediki.

En 1971 la production est devenue pratiquement inexistante : 37 tonnes de la PFPC et 43 tonnes des planteurs indépendants.

● Conditionnement en mains.

Il a débuté au Cameroun occidental en 1966, où 50 p. cent de la production était exporté en emballages carton du type Fyffes.

En 1967, la totalité de la production était conditionnée en mains, avec des types d'emballages identiques à ceux utilisés au Cameroun oriental.

La première station de conditionnement fut installée à Molyko en 1966, mais les premiers essais ont été effectués par la Fyffes sur leur plantation de Bavenga dès 1961, alors qu'elle exportait déjà :

3.000 cartons en 1961
43.000 cartons en 1962
210.000 cartons en 1963

● Les courants commerciaux.

Le marché traditionnel bananier était naturellement orienté sur la Grande Bretagne qui faisait bénéficier le Cameroun d'un régime douanier préférentiel, se traduisant par une protection de 14 à 15 p. cent ad valorem, soit 5 à 6 F CFA par kg.

Après la fédération des deux états le 1er octobre 1961, cette protection douanière ne se justifiait plus, mais le Royaume Uni continua cependant d'accorder cet avantage, jusqu'en septembre 1963, date à partir de laquelle les fruits camerounais devaient supporter par tonne une taxe de £7.10.

Le Gouvernement Fédéral pour faire face à cette mesure décida d'apporter certains aménagements, en abaissant entre autre, les frais de sortie.

De 1963 à 1966, la production fut exportée par l'intermédiaire de la Fyffes avec contrat f.o.b. qui garantissait un prix ferme.

Des marchés extérieurs furent prospectés, et en 1964 un contrat prévoyait deux chargements par mois sur l'Italie à un prix c.i.f. de 65 £ la tonne.

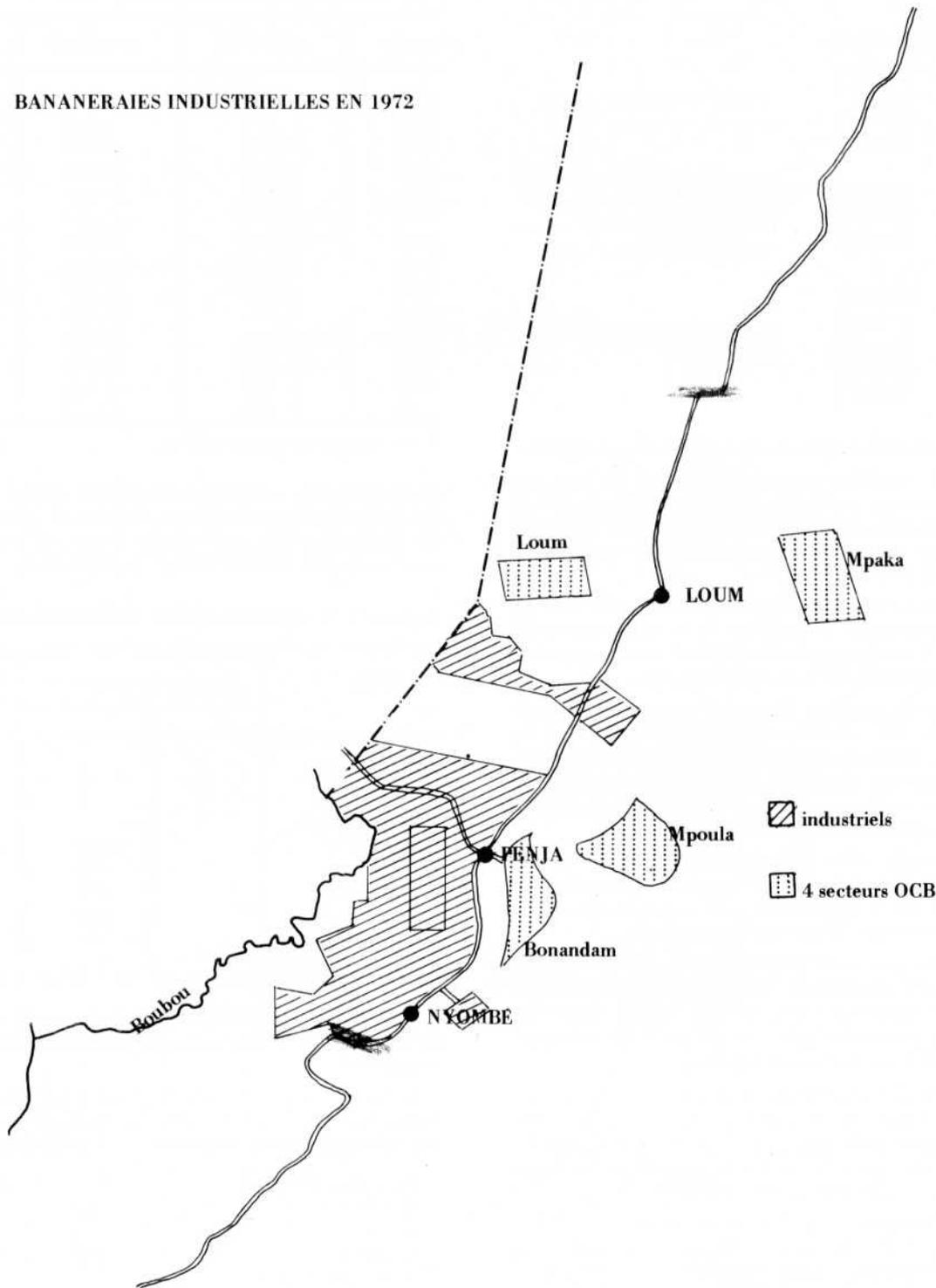
A partir de 1967 (le Cameroun oriental avait alors atteint son tonnage le plus bas : 33.300 tonnes, soit 20.000 tonnes de moins que son quota sur le marché français), la profession bananière acceptait d'allouer à la production occidentale une partie de son quota (12.000 tonnes), qu'elle était d'ailleurs dans l'impossibilité matérielle d'assurer elle même ..

Un accord fut passé avec la Compagnie des Bananes pour la commercialisation sur la France, en obligeant les navires bananiers à relâcher au port de Tiko pour compléter leur chargement.

La CDC dut faire face aussi à des problèmes sociaux qui lui firent perdre entre autre 600 tonnes de fruits durant les grèves de décembre 1968, avec une augmentation de 14 p. cent des salaires de la main-d'oeuvre.

Si l'on considère que les rendements obtenus en plantation étaient anormalement bas, on peut concevoir que la rentabilité de cette culture n'était plus évidente, compte tenu de la faiblesse des cours du marché français à cette époque.

BANANERAIES INDUSTRIELLES EN 1972



Statistiques bananières du Cameroun occidental de 1960 à 1971.

années	total en tonnes	
1960	86.200	marché traditionnel anglais jusqu'en septembre 1963
1961	86.300	
1962	81.300	
1963	65.100	
1964	50.600	ventes FOB par Elders and Fyffes sur la Grande Bretagne et l'Italie. En 1966 3.000 tonnes commercialisées en France.
1965	55.000	
1966	26.100	
1967	18.200	ventes en France sur quota Cameroun.
1968	15.500	
1969	16.620	
1970	13.350	
1971	12.730	

Economie bananière du Cameroun d'expression française.

La zone bananière s'étend nous l'avons vu, dans une région à écologie particulièrement favorable, sur sols volcaniques récents, elle bénéficie en outre d'une infrastructure routière et ferroviaire rendant aisée l'évacuation des produits sur Douala - Bonabéri.

Située dans une région forestière à faible densité de population autochtone, le problème de la main-d'oeuvre fut résolu par l'immigration des Bamilékés en provenance de la zone montagneuse, située au nord du Mungo.

Le début de la culture bananière remonte à 1931, et ce n'est qu'en 1936 que fut créé un syndicat de défense des intérêts bananiers du Cameroun (SDIBC). A cette époque seuls les planteurs européens étaient représentés au sein de ce syndicat, les Camerounais ne s'intéressant pas encore à la culture bananière d'exportation.

En décembre 1946, l'administration française prit un décret réglementant la culture bananière en milieu traditionnel, ce fut le début de la coexistence de deux systèmes de production : industriels et artisanaux.

Ce ne fut pas avant 1950 que les coopératives et les SAP (Sociétés agricoles de Prévoyance) intensifièrent leur production pour représenter en 1953 38.300 tonnes soit 57 p. cent du tonnage global et en 1957, 53.700 tonnes soit 68 p. cent du tonnage camerounais.

En 1959, on comptait une quarantaine de coopératives gérées peu rationnellement et la plupart du temps en déficit. Les troubles politiques déjà signalés dans le Mungo perturbèrent l'économie bananière en empêchant les artisans d'exporter (16.500 tonnes en 1960).

Afin de réorganiser les structures coopératives, les pouvoirs publics ont provoqué en 1961 une réunion de coopératives, articulées en secteurs géographiques : l'UNICOBAM. Cette union de productions, dissoute en 1963, avait institué une caisse d'avance, procurant aux planteurs une somme fixe de 10 F CFA au kg de bananes embarquées.

En juin 1962 fut créée la FEBACAM (Fédération bana-

Evolution de la production de 1946 à 1959.

année	industriels	artisanaux	total*
1946	6.900	300	7.200
1947	17.200	2.900	20.100
1948	25.600	5.700	31.300
1949	26.300	8.800	35.100
1950	32.500	16.600	49.100
1951	36.600	19.100	56.700
1952	22.900	26.900	46.800
1953	38.600	38.300	76.900
1954	36.800	37.300	74.100
1955	31.800	41.600	73.400
1956	23.100	43.000	66.100
1957	31.500	53.700	85.200
1958	21.700	51.700	73.400
1959	27.700	32.500	59.800

* - en tonnes, valeurs arrondies.

nière) rebaptisée en 1964 UGECOBAM (Union générale des Coopératives bananières du Cameroun) qui représentait l'ensemble de la production y compris les industriels, sous la forme de SOBACO Nord - Centre et Sud.

Tableau des Coopératives affiliées à l'UGECOBAM en 1964

Nom	Nombre Coopérateurs		Production arrondie
	Européens	Camerounais	
SOBACO Nord	6	2	7.130 t
SOBACO Sud	8	2	6.160
SOBACO Centre	10	-	9.800
UNICOPRODICAM		1.000	8.900
UCAPC		400	5.700
COFRUICAM		500	5.350
UBM		500	3.380
COOPLABAM		350	8.900
SAP (non affiliés)		400	8.500

Notons la présence de quatre planteurs camerounais exportant plus de 300 tonnes, considérés comme planteurs industriels.

La situation en 1971 a évolué d'une façon telle que les coopératives ont pratiquement toutes disparues et que seuls quelques planteurs isolés continuent d'exporter :

Total trois SOBACO	35.573 tonnes
M. WAMBO	236
M. NUETSA	212
COOPAM	123
M. NGAWA Victor	52
M. TCHUISSI	17
M. SANDJO	5
Divers	32

● La crise bananière du Mungo.

Cette situation éminemment complexe pourrait se résumer schématiquement de la façon suivante :

maladie de Panama dès 1954 (Mbunga)
maladie de Sigatoka en 1956
troubles politiques en 1959
reconversion variétale dès 1960 (Poyo)
échec du premier projet FED en 1964
reconversion de 50 ha en 1965, à titre de persuasion
début de l'emballage en mains en 1965
échec du second projet FED en 1967
début des exportations du Cameroun occidental
sur la France
disparition quasi totale de la production artisanale
en 1968
arrêt des exportations de Gros Michel en septembre
1968
début des plantations de la première tranche de
reconversion OCB en 1970
en 1972 projets OCB pour l'obtention d'un finan-
cement extérieur (OIC et FED) pour 1.600 ha de
nouvelles bananeraies.

Nous étudierons successivement ces différents facteurs en montrant comment l'évolution d'un complexe socio-agronomique peut influencer l'économie d'une région.

La maladie de Panama dont l'évolution fut fulgurante dans la zone sud (Mbunga) ne s'est pas étendue cependant d'une façon similaire dans les autres secteurs. Néanmoins devant la présence de très nombreux foyers disséminés, l'IFAC dès 1957, introduisit le cultivar Poyo et débutait un important programme de multiplication, pour assurer une opération de conversion variétale qui deviendrait indispensable.

Certains planteurs industriels débutèrent rapidement cette conversion, la première expédition de 4 tonnes étant effectuée par la SPNP en novembre 1959, mais ce ne fut qu'en août 1963 que les premières Poyo d'origine artisanale furent exportées.

Progression du Cultivar Poyo :

	Tonnage	p. cent sur exportation totale
1959	62	0,1
1960	326	0,9
1961	1.933	3,7
1962	5.085	9,4
1963	8.360	14,3
1964	13.167	20,0
1965	18.250	29,0
1966	20.000	39,5
1967	24.800	74,5
1968	28.500	98,3
1969	31.600	100,0

Notons que d'autres cultivars du groupe 'Cavendish' sont exploitées : Grande Naine et sélection Madagascar (dite 'Americani').

Cette conversion variétale devait entraîner une mutation totale des planteurs, devant passer d'une économie de cueillette avec le 'Gros Michel', qui se caractérisait par des rendements très faibles, à une économie agricole intensive et évoluée.

Si les industriels comprirent cette option sur l'avenir, et si on leur eût fait connaître les moyens de la réaliser, les petits producteurs ne furent pas capables de s'adapter. Les causes de cette défaillance sont multiples ; l'absence de véritables propriétés appartenant à un ensemble cadastral ayant droits et titres et les importantes migrations venant de l'ouest de 1945 à 1950, amenèrent un développement anarchique des plantations. Ces petites propriétés artisanales étant dans l'ensemble fort réduites, l'utilisation de la terre par des cultures mixtes fut intensive et amena assez rapidement un épuisement et un déséquilibre du potentiel fertilisant des sols. Ce fait se remarque par exemple sur la qualité désastreuse des fruits, mise en évidence par le pourcentage de refus à Bonabéri, et la diminution progressive du poids moyen :

année	p. cent refus Bonabéri	poids moyen régime
1959	8,4	18,3 kg
1960	4,3	16,4
1961	11,3	16,9
1962	8,9	16,0
1963	8,4	16,4
1964	15,1	15,1
1965	17,7	-
1966	23,4*	-

* - dont 2 p. cent seulement de refus sur les plantations industrielles.

À ce facteur agronomique il faut associer le marasme économique du Mungo consécutif aux grèves de 1959-1960, la confusion générale des structures coopératives et portuaires ainsi que celle du service du conditionnement, l'indiscipline caractérisée des producteurs qui persistent à vouloir embarquer une production de qualité non marchande discréditant ainsi la qualité Cameroun, et il faut le constater, la malhonnêteté de certains dirigeants de coopératives qui surent exploiter à leur profit cette confusion générale ...

Dès 1964 il s'avérait donc indispensable de restructurer la profession bananière à tous les échelons et de définir des normes strictes de conditionnement.

Un premier projet de «reconversion bananière et d'amélioration structurelle de l'économie bananière» fut réalisé en 1964 par un expert du FED avec pour but final, l'obtention d'un financement extérieur. Le Fonds européen de Développement avant d'apporter une aide exigea de la profession qu'elle réalise par elle-même et sur crédits camerounais une petite opération de reconversion. 50 hectares furent ainsi réalisés en 1965, chez 13 planteurs du Mungo. Les premiers résultats obtenus furent prometteurs, malheureusement les régimes de qualité obtenus sur ces parcelles de démonstration furent vendus en pool, sans alotissement. Les planteurs ne virent pas l'intérêt de cet effort et l'abandonnèrent très rapidement.

Après l'échec de ce premier projet, l'IFAC prépara en 1967 un important dossier étudiant tous les aspects agro-économiques de la reconversion et proposa un programme d'envergure avec une première tranche de travaux sur 1.350 ha (1.040 ha au Cameroun oriental et 310 ha au Cameroun occidental).

Malheureusement ce nouveau projet ne fut pas accepté et le dernier recours de la profession fut alors dans la réalisation du programme de l'Office camerounais de la banane, sur financement national.

Deux éléments nouveaux marquèrent cependant l'économie bananière à cette époque :

- le début de l'emballage en mains,
- l'abandon de la production de 'Gros Michel'.

L'abandon du 'Gros Michel', rendu inévitable se fit très rapidement comme le montre le tableau ci-après :

	Poyo en tonnes	Gros Michel en tonnes
1966	20.000	30.500
1967	24.800	8.500
1968	28.500	500*
1969	31.600	0

* - arrêt des exportations en septembre 1968.

Le changement de la technique d'emballage s'effectua consécutivement à la reconversion variétale d'une part et d'autre part il fut pratiquement imposé par les exigences de la commercialisation. Ainsi en 1965, 96 p. cent des importations bananières aux États-Unis étaient constituées de cartons, contre 15 p. cent en 1961, la phénomène fut observé de la même façon en France :

	p. cent des importations en mains
1960	4,1
1961	7,1
1962	8,4
1963	17,8
1964	32,7
1965	63,9* début Cameroun
1966	80,1
1967	94,2
1968	97,3
1969	99,0

Remarquons que les statistiques d'importation sont sujettes à caution, dans la mesure où on ne connaît pas exactement le type d'emballage employé ; l'incidence sur les tonnages consommés pouvant varier comme suit :

1 tonne nette importée = 850 kg de fruits en emballage polyéthylène
960 kg de fruits en carton

Au Cameroun oriental les premiers essais d'expédition de bananes découpées en main remontent à 1965 (la Elders and Fyffes avait débuté dès 1961).

L'évolution des types d'emballage fut assez disparate :

- caisse bois Mussy
- carton Super Caraïbe
- carton télescopique de 18 kg

- carton télescopique de 14 kg
- carton cluster SBC 16 kg

En 1972 le carton cluster de 16 kg net issu d'un prototype IFAC, est adopté par l'ensemble des producteurs, dans la mesure où l'approvisionnement par la Société PLASTI-CAM de Douala peut être normalement assuré ; dans la pratique, télescopique et SBC 16 continueront à être utilisés conjointement, du fait des difficultés d'adaptation du fournisseur.

Le tableau ci-après mettra en évidence la progression au Cameroun oriental, du mode d'emballage en mains :

	caisses et cartons		total en tonnes	p. cent exportations
	Gros Michel	Poyo		
1965	9	1.483	1.483	2
1966	3.644	16.587	20.231	40
1967	570	19.671	20.241	60
1968	500	28.500	29.000	100

L'Organisation camerounaise de la Banane (OCB) fut créée le 1er juin 1964, les attributions essentielles de cet organisme étant :

- la coordination de l'action des divers groupements professionnels,
- la gestion des crédits de toutes origines destinés à la réalisation du plan de rénovation bananière,
- l'organisation des circuits commerciaux.

Devant l'impossibilité de la réalisation des programmes de reconversion sur financement extérieur, l'OCB a entrepris dès 1967 la création de centres d'emballage grâce à un prêt de 28 millions concenti par la caisse de péréquation du riz et à une subvention du Gouvernement Fédéral de 15 millions (1967-1968) ; quatre centres furent créés à Manjo, Loum ville, Loum chantier, Penja et deux centres au Cameroun occidental à Lykoko et Owe. Le fonctionnement des stations devait s'autofinancer grâce à une retenue de 0,50 F. Les cours défavorables en 1967-1968 n'ayant pas permis de faire ces retenues et les tonnages diminuant, les stations de Manjo et de Loum chantier furent fermées en janvier 1968.

Ainsi de juillet 1967 à juin 1968 les centres d'emballages OCB ont traité 2.927 tonnes de bananes au Cameroun oriental et 540 tonnes au Cameroun occidental.

En 1970, un agronome de l'IFAC était détaché auprès de l'OCB pour la réalisation concrète du programme de 810 hectares sur quatre secteurs : Mpoula, Mpaka, Loum, Bonandam (et le secteur de Tiko).

Cinq stations d'emballage furent construites, ou déplacées en fonction des nouveaux secteurs de production. L'OCB a commencé d'exporter ses premiers fruits à la fin de l'année 1970.

1970	20 tonnes
1971	1.950 tonnes
1972	8.000 tonnes (estimations)

Le programme de plantation (350 ha réalisés en 1970-1971) sera cependant compromis dans la mesure où le support logistique et l'encadrement rapproché ne seront

pas améliorés par le détachement, notamment, d'un second agronome de l'IFAC et de deux techniciens de la SATEC.

Après avoir évoqué l'évolution structurelle de la production en fonction de la reconversion variétale, liée à la maladie de Panama, nous aborderons cette fois la situation bananière en relation avec le *Cercospora* (maladie de Sigatoka).

La méthode de lutte contre *Cercospora musae* mise au point aux Antilles par l'IFAC en 1952 (GUYOT, CUILLE) est basée, nous le rappellerons sur le principe de l'application d'huile minérale à débit réduit (11,2 litres/hectare). L'action curative de l'huile, sans adjonction de fongicide permet d'adapter une technique efficace de lutte, grâce aux traitements aériens.

Observé à l'état endémique depuis de nombreuses années, ce ne fut qu'en juin 1956 que le *Cercospora* prit une extension particulièrement grave, nécessitant d'urgence des moyens de lutte. En 1956 la profession bananière créa la CATA, (Coopérative agricole de Traitements aériens) sous la direction technique de l'IFAC et un Fonds spécial banane fut institué par le Gouvernement pour financer les traitements, grâce à un prélèvement de 1,50 F CFA par kg de banane exporté.

En 1957, une société britannique, installée en zone occidentale débuta les traitements (Crop Culture) et effectua 10 applications sur 6.000 ha dont 1.300 ha à haute altitude. Dès 1958 la société Ardic Aviation s'implanta à Penja avec une flotte de Piper PA 18 équipée d'atomiseurs rotatifs. La Sepatom utilisa l'hélicoptère de marque Djinn équipé de rampes de pulvérisation puis d'atomiseurs.

En 1964 la zone bananière couvrait environ 16.200 ha dont :

- 2.200 ha de plantations industrielles :
- 1.000 ha de Poyo, 1.200 ha de Gros Michel
- 14.000 ha de plantations villageoises.

et 15 traitements annuels étaient indispensables pour juguler l'infection. Le marché passé par le Gouvernement prévoyait :

- 6.500 ha traités par avion
- 4.000 ha traités par hélicoptère
- 1.000 ha traités par appareils à dos.

Compte tenu des rendements excessivement bas obtenus sur les plantations artisanales (3 t/ha environ) il s'avérait évident que le principe de la taxe spécifique ne pouvait suffire pour financer les traitements sur la totalité de la surface. De ce fait les zones non traitées devinrent des foyers d'infestation, qui obligèrent les industriels à faire effectuer des traitements supplémentaires à leur frais, puisque le Fonds spécial ne pouvait y faire face.

Afin de résoudre ce délicat problème, l'OCB prit en charge le Fonds spécial en 1965 et le Gouvernement institua une nouvelle taxe spécifique de 0,75 F CFA par kg, affectée au financement d'opérations entrant dans les attributions de l'OCB.

Sur le plan technique, le nombre des applications annuelles a augmenté dans des proportions considérables puisque la station de Nyombé est passée de 16 traitements en 1966 à 38 en 1969. L'effet dépressif de l'huile ajouté au coût élevé des applications encouragea l'IFAC à tester de nouveaux fongicides systémiques en formulation huileuse, qui permettront de ramener à 10 le nombre des passages. Ces essais sont en cours et les premiers résultats obtenus ont déjà incité les planteurs industriels à généraliser cette pratique (utilisation de dérivés du benzimidazole).

Ainsi donc, l'OCB en diminuant la taxe spécifique de 0,75 F par kg n'assura plus le financement des traitements aériens, qui dépendirent désormais de l'initiative des planteurs privés, conseillés techniquement par l'IFAC (calendriers de traitement).

Ce problème du *Cercospora*, insoluble avec les plantations de cultures extensives artisanales, enflamma bien des passions, et marqua d'une façon certaine le climat social du Mungo.

Structure des exploitations industrielles en 1971.

Si en 1972, les surfaces exploitées en bananeraie dans le Mungo peuvent être estimées à 2.200 hectares, il est intéressant de situer sur l'année calendaire 1971, la potentialité des exploitations bananières, qui a représenté, en pourcentage du tonnage global du Cameroun oriental :

- 42 p. cent pour un producteur industriel,
- 41 p. cent pour trois producteurs industriels,
- 10 p. cent pour quatre producteurs industriels.

L'OCB est les Coopératives artisanales représentant respectivement 5 et 2 p. cent.

Ainsi, une exploitation du groupe MARTIN (SPNP) produit à elle seule 42 p. cent de la production du Mungo, c'est là un fait particulièrement important à souligner.

Commercialisation et marchés.

La Compagnie des Bananes, filiale de la Fyffes détenait jusqu'en 1953-1954, le monopole de la commercialisation des bananes. Cet organisme installé au Cameroun depuis 1935 a été à l'origine du développement et du maintien de la culture, principalement pendant la seconde guerre mondiale quand le blocus empêchait d'exporter sur l'Europe.

Ainsi en 1939, la Compagnie des Bananes achetait sur la base de 400 F (francs français anciens) la tonne FOB Bonabéri ; si le prix de vente en France était supérieur au prix de revient, la Compagnie des Bananes ristournait 50 p. cent au producteur, dans le cas contraire, le planteur ne participait pas aux pertes.

De plus, pendant la saison d'hiver en France, marquée par les importations massives de Guinée, la Compagnie des Bananes achetait une partie seulement de la production à 400 F (francs français anciens) la tonne, l'autre partie non transportée étant payée à 250 F (francs français anciens).

Ce ne fut qu'à partir de mai 1946, que les producteurs n'ayant plus à redouter de méventes et voulant profiter de

l'augmentation des cours, demandèrent à la Compagnie de pratiquer la vente à la commission. Nous voyons donc comment la Compagnie des Bananes a su promouvoir la culture bananière en garantissant ses intérêts (potentiel de production maintenu, ayant permis les exportations des 1946) et en assurant par là, la survie des producteurs, pendant le deuxième conflit mondial. C'est un élément psychologique qui permet de comprendre les liens étroits qui sont toujours existants entre cet organisme et les producteurs européens.

En 1953-1954 deux autres commissionnaires MM. SULLA et PERONEILLE s'installèrent au Cameroun et exploitèrent exclusivement la production artisanale et celle des missions catholiques. Un accord conclu entre les trois parties fixa la répartition suivante :

- Compagnie des Bananes	75 p. cent des industriels et une partie des coopératives
- SULLA et PERONEILLE	25 p. cent des coopératives.

Ces deux derniers, à la suite de l'effondrement des coopératives durent abandonner leurs activités. Actuellement deux commissionnaires restent en place, la Compagnie des Bananes et le groupe Omer Decugis qui s'est maintenus au Cameroun avec un seul planteur industriel, mais qui commercialise depuis deux ans un pourcentage important de la production OCB.

Le système de commercialisation est basé sur le principe de la vente à la commission, la rémunération de l'intermédiaire, qui agit pour le compte du producteur, est fixée à 4 p. cent du montant des réalisations.

Après l'expédition des bananes, le commissionnaire obtient de la banque une avance qui est payée au producteur sur de la marchandise flottante ; la valeur était fixée à 6 F (francs CFA = 0,02 F nouveau) du kg et correspondait globalement aux frais de transit.

Le barème des frais sur la banane d'exportation ayant été modifié (arrêté n° 563 du 12 août 1967) et fixant désormais un droit de sortie fixe de 4,50 F, l'avance fut réduite à ce taux. Les planteurs industriels dans leur majorité décidèrent de ne plus percevoir cette avance, par contre pour les artisans, la Compagnie des Bananes devait verser directement ce montant aux Chargeurs Réunis, à titre de garantie.

Le 11 juin 1968 (loi n° 68 - LF - 7), une taxe spécifique de sortie sur les bananes était créée, fixée à 750 F la tonne nette embarquée, et destinée au financement d'opérations relevant de l'OCB ; la taxe alimentant auparavant le Fonds spécial à la protection phytosanitaire, était par la même occasion abrogée.

Voir tableau 1, le barème des frais supportés par la banane en 1967.

TABLEAU 1

Arrêté n 563 du 12 août 1967

homologuant les frais sur la banane d'exportation

Désignation	montant/tonne
<i>Frais au départ plantation.</i>	
prix de l'emballage	8.000
cotisation à la Coopérative	1.450
cotisation à l'UGECOBAM	100
Total : (F CFA)	9.550
<i>Droits de sortie</i>	
douane	1.313
taxe de financement	75
taxe de l'embarquement	75
taxe phytosanitaire	0
taxe spécifique	800
taxe trésor	0
taxe de conditionnement	0
Total : (F CFA)	2.263
<i>Transport ferroviaire</i>	
taxe port fer (100 km)	1.200
taxe péage (circuit port fer)	20
Total : (F CFA)	1.220
<i>Aconage + T.C.A.</i>	
transit (manutention, chargement et connaissance)	150
TCA - transit frais fixes	30
Total : (F CFA)	605
<i>Frais bord, port déchargement</i>	
frêt maritime	15.750
assurance maritime	150
transit (Le Havre)	2.759
péage (Le Havre)	55
divers (noria, décharge, voirie)	442
inspection phytosanitaire	210
commission (4 p. cent)	2.000
TVA 25 p. cent	2.280
publicité	63
Total : (F CFA)	23.709
TOTAL GÉNÉRAL (F CFA) :	37.347
franc CFA = 0,02 F (nouveau, français).	

Le tableau 2 précise la ventilation des débours actualisés au mois d'août 1971, et met en évidence l'incidence des frais de mise à FOB qui est de l'ordre de 5,10 F sur le poids net et de 5,50 F sur le brut (au départ de Nyombé).

Un élément nouveau est apparu en mars 1970 au sujet des taux de frêt, particulièrement élevés au Cameroun puisque fixés à 315 FF la tonne (15,75 F CFA/kg) ; ainsi à titre d'indication on trouvera ci-dessous des indications de coût de frêt, pour d'autres pays producteurs :

Antilles - France	200 FF/t
Côte d'Ivoire - Marseille	203 FF/t
Équateur - Allemagne	220 FF/t

TABLEAU 2

Débours bananes de WD Nyombé à FOB Bonabéri (août 1971).

<i>Port fer Nyombé-Bonabéri</i>	
port fer 89 kg par tonne brute	1.101
frais divers	130
<i>Douane</i>	
droits de sortie sur valeurs mercuriale fixée à 15 F CFA/tonne nette	9 %
taxe spécifique par tonne nette (CFA)	750
taxe d'embarquement par tonne brute arrondie à la tonne supérieure	75
droits du receveur sur 21+22+23	1 %
<i>Débours</i>	
Acconage et travail à terre par tonne brute	425 CFA
péage par tonne brute	20
vocations en douane, forfait par D6 heures supplémentaires - Douane et conditionnement	3.285 variable
<i>Transit</i>	
commission par tonne brute	180 CFA
frais sur avance de fonds, sur débours	1,50 %
taxe de prestation de service (TPS) sur 41+42	7,066 %

Le problème est en effet particulier au Cameroun où l'organisation de la profession ne permettait pas de conclure avec les armateurs, des contrats particuliers.

Cependant, avec la restructuration de la production survenue depuis quelques années, un premier contrat bilatéral fut conclu en mars 1970 par la Compagnie des Bananes, au titre de la Fyffes. Ce contrat valable six mois, à titre d'essai, permettait l'obtention d'une ristourne de 10 p. cent sur le fret à condition que le Cameroun exporte 26.000 tonnes, avec un complément de 13.500 tonnes chargées en Côte d'Ivoire, pour la vente sur le marché anglais. Ce contrat fut réalisé.

En mars 1971, le fret étant augmenté à 355,55 FF, le contrat fut renouvelé fixant désormais comme impératif le chargement de 50.000 tonnes brutes minimum entre le Cameroun et la Côte d'Ivoire avec toujours l'écoulement de la production ivoirienne sur le marché anglais.

En 1972, le fret étant redescendu à 347,50 FF, le principe de la ristourne est remis en question par les armateurs qui décident de la supprimer à compter du 1er avril, arguant du fait que les acheteurs anglais manifestent l'intention de transformer leur contrat CAF en FOB, afin d'utiliser leurs propres navires pour le transport.

Les armateurs proposent alors que la ristourne soit rétablie si les prévisions de production à 45 jours sont réalisées à 95 p. cent avec des pénalités à fixer pour le fret non chargé. Les discussions sont en cours.

Le prix de vente de la banane s'établit au débarquement du fruit, au stade wagon départ Le Havre. Compte tenu des

débours en France : fret, transit et douane, assurance maritime, commission Compagnie des Bananes, dont le total s'élève à 0,60 FF du kg environ, on peut estimer avec suffisamment de précision les réalisations FOB Bonabéri. Il est tenu compte dans cette estimation de la freinte de route ainsi que des réfections éventuelles.

Les marchés.

Les exportations bananières sont dirigées vers la France et son marché protégé. A l'époque des fortes productions, de 1955 à 1959 un effort avait cependant été fait pour tester certains marchés étrangers (Allemagne occidentale et Scandinavie).

Ainsi durant cinq années le Cameroun avait exporté :

12.000 tonnes en Allemagne occidentale,
42.000 tonnes en Scandinavie.

En 1963, 1.550 tonnes furent dirigées sur l'Allemagne et 1.524 tonnes sur l'Italie, en 1965.

Comme nous venons de le voir depuis 1970, les navires bananiers qui complètent leur chargement en escalant à Abidjan débarquent des fruits ivoiriens en Grande Bretagne et parfois si le marché est trop lourd en France, une partie du tonnage camerounais.

En se référant au rapport du Ministère d'État chargé des Départements et Territoires d'Outre Mer «Production de bananes de la zone Franc 1971» nous évoquons la conjoncture du marché français en 1971 et son incidence sur les cours.

De 1958 à 1971 la consommation française a marqué une progression de 51 p. cent (451.800 tonnes ayant été importées en 1971) et la consommation par capita a été de 9 kg. Les sources d'approvisionnement du marché se répartissant en pourcentage, de la façon suivante :

DOM	56 p. cent
EAMA	33 p. cent (dont 11 p. cent du Cameroun)
Associés CEE *	3 p. cent
Pays tiers	8 p. cent

* - Somalie et Surinam.

Avant d'aborder les problèmes structurels du marché il est intéressant de reprendre les statistiques de l'INSEE qui mettent nettement en évidence le blocage des cours de la banane comparativement aux autres fruits tropicaux :

	prix de gros		augmentation
	1964	1971	
Bananes	1,63	1,71	+ 3 %
Oranges	0,99	1,63	+ 64 %
Citrons	1,24	2,38	+ 92 %

Ainsi il est manifeste que le prix de la banane ne se situe pas à un niveau normal et qu'il devrait être plus élevé, compte tenu des charges supplémentaires qui sont imposées au producteur, depuis la suppression des exportations en régimes. L'incidence du changement de mode d'emballage peut en effet être estimée à 0,37 FF du kg et se dé-

composer de la façon suivante :

carton	0,15 FF	} 18,50 F CFA/kg
hampe	0,10 FF	
frêt	0,07 FF	
frais de déchargement	0,05 FF	

en tenant compte d'une perte d'environ 15 p. cent du poids (hampe et déchets dus aux normes de conditionnement).

Néanmoins, afin de régulariser le marché le CIB et le GIEB, Comité interprofessionnel et Groupement d'Intérêt économique, en liaison avec l'Administration française ont conclu en septembre 1970 une convention, permettant de stabiliser les cours à un prix moyen pondéré annuel de 1,30 FF le kg à quai, ceci afin d'éviter les déplorables fluctuations du marché trop fréquentes les années antérieures.

Une grille mensuelle, par catégorie de fruit, fixe le prix WD maximum, au delà duquel le GIEB s'engage à importer des Pays tiers pour stabiliser les cours. Une autre clause prévoit les mêmes dispositions, dès que l'écart entre les deux catégories sera égal ou inférieur à 10 centimes le kg. Les bananes de catégorie «extra» ne sont pas concernées par ce décret.

Ainsi en 1971 l'objectif prévu fut atteint malgré deux périodes où les cours plafonds furent dépassés ; le Ministère de l'Économie et des Finances prit alors une nouvelle mesure de taxation du prix de détail, fort mal appréciée par la profession. Cette taxation, supprimée depuis le 1er janvier 1968, avait donc été remise en vigueur le 30 octobre 1971, le prix détail étant fixé à 2,20 FF le kg.

L'ensemble de la profession mécontente de cette mesure, ne permettant pas d'assurer les marges normales de commercialisation, entreprend actuellement des démarches pour obtenir l'abrogation de ce décret.

Le 4 février 1972, un nouvel arrêté autorisait les détaillants conventionnés à relever leur prix de 0,05 FF en février et de 0,10 FF en mars-avril, entraînant corollairement un relèvement du prix wagon départ.

Le 18 avril 1972, un décret abrogeait le plafonnement de la vente au détail et une nouvelle grille était mise en vigueur à la satisfaction de tous.

Nous voyons donc ainsi que le marché bananier au caractère bien particulier est en constante mutation et que sa complexité provient des nombreux intérêts en jeu. Les programmes nationaux des pays producteurs laissant présager une augmentation de l'offre importante, celle-ci pèsera fatalement sur les prix qui risqueront de ne plus être acceptables économiquement pour les producteurs.

Les nouvelles normes de conditionnement.

Une réglementation nouvelle, applicable aux bananes fraîches a pris effet à compter du mois d'octobre 1969 et permet de normaliser l'ensemble de la production.

Ce décret fixe les caractéristiques minimales de qualité et de maturité, et impose une classification en trois catégo-

ries : extra, catégorie I, non classées.

Le Cameroun a été le premier pays producteur à appliquer cette nouvelle réglementation, suivi par la Côte d'Ivoire et les Antilles. La profession n'ayant pas accepté d'exporter de l'extra, tout au moins dans un premier temps, la Compagnie des Bananes tente actuellement un essai de labelisation (Fyffes) afin de promouvoir certaines marques particulièrement soignées, l'exemple étant donné par la production de la bananeraie expérimentale de l'IFAC. La politique de qualité n'est malheureusement pas encore rentable d'une façon évidente dans la mesure où la sélection impitoyable des fruits implique le rejet de 20 à 25 p. cent environ du tonnage (principalement à cause des défauts du transport jusqu'aux ateliers d'emballage et des anomalies d'évolution, dites souvent «pulpe jaune»).

Éléments du prix de revient de la banane camerounaise.

Compte tenu des éléments variables du coût de production, liés au rendement hectare exporté, il est difficile de donner avec précision des éléments chiffrés de prix de revient, qui varient d'ailleurs avec chaque producteur.

A titre d'information nous pouvons cependant préciser que le coût du kg nu plantation est, pour une exploitation moyenne de 12 à 15 F CFA.

L'incidence de l'emballage cluster (7,50 F CFA) et des frais de mise à quai (5,50 F CFA) nous amène donc à un prix FOB Bonabéri de 25 à 28 F CFA le kg.

Prix FOB moyen Cameroun (CFA/kg) (réalisations) :

	régimes	cartons
1961	21,70	
1962	17,80	
1963	26,20	
1964	25,90	
1965	23,50	36,09
1966	18,50	26,40
1967	14,36	28,40
1968		27,40
1969		30,95
1970		29,80

(chiffres communiqués par la Compagnie des Bananes).

Il faut remarquer que la baisse des réalisations, en ensachés ordinaires, à partir de 1966, correspond à l'abandon par les planteurs industriels de ce type d'emballage, au bénéfice du carton. La production artisanale de qualité médiocre n'était plus rentable, puisque les frais en 1967 étaient de 14,50 F CFA/kg pour la mise FOB (avec 1,50 F pour l'emballage polyéthylène), sans tenir compte bien entendu des frais de culture.

C'est donc là un exemple particulièrement frappant de la conséquence de l'abandon des plantations camerounaises avec une production au rendement faible et une qualité non marchande, impropre aux marchés étrangers.

Le tableau 3 fait état de la moyenne des réalisations IFAC depuis 1968.

Il est intéressant de remarquer que le pourcentage des produits agricoles dans les exportations totales, en valeur, est en constante baisse ce qui met ainsi en évidence le principe économique de dégradation des termes de l'échange :

	p. cent quantité	p. cent valeur
1963-1964	47	73
1970-1971	49	62

CONCLUSIONS

Le Cameroun, qui bénéficie de conditions écologiques particulièrement favorables à la culture bananière, avec en outre des prix de revient, nu plantation, très compétitifs, n'a pas encore pu exploiter son potentiel naturel, pour devenir un grand pays producteur.

Des facteurs d'ordre technique et politico-économiques

ont en effet paralysés l'extension de l'économie bananière. Le démarrage amorcé, avec l'Organisation Camerounaise de la Banane devrait permettre de relancer la production au niveau des 100.000 tonnes, seule solution pour abaisser certains postes du prix de revient anormalement élevés. Il s'agit là en effet, du fret maritime et de l'emballage, qui grèvent d'une façon anormale les coûts de production.

L'augmentation du tonnage peut reposer le problème du quota sur le marché français et impliquer la recherche de débouchés extérieurs qui seront peut être facilités par l'élargissement de la CEE. Celui-ci en effet, deviendra le premier marché importateur mondial de bananes, avec une consommation de plus de 2 millions de tonnes.

Il n'en sera pas moins vrai que les discussions resteront longues et difficiles et que le Cameroun devra agir avec prudence et discernement pour placer sa production sur des marchés libres et concurrentiels en pratiquant une politique de qualité et de haut rendement.

BIBLIOGRAPHIE

BRETTE (J.). 1948.

Histoire du marché de la banane française.

MVENG Engelbert. 1963.

Histoire du Cameroun.

SANFORD H. BEDERMAN. Bota 1968.

The Cameroons Development Corporation.

La culture du bananier au Cameroun.

Fruits, 1951.

BRUN (J.) et CHAMPION (J.). 1955.

La culture bananière au Cameroun britannique.

Fruits, 1955.

Projet de reconversion bananière et d'amélioration structurelle de l'économie bananière.

Demande de financement FED. 1964.

LECOQ (J.).

Agricultural aviation in eastern Cameroon
Agricultural aviation center, jul. 1966.

Programme de reconversion bananière. Etudes de base.

IFAC - HACK, contrat FED n ET-413, jul. 1967.

LECOQ (J.).

Evolution des exportations bananières au Cameroun oriental.
Bull. Inform. fruitière, Nyombé, mai 1968.

La banane. Productions et marchés.

Secrétariat d'Etat chargé des Départements d'Outre-Mer, 1968.

Production de bananes de la zone franc.

Secrétariat général des Départements d'Outre-Mer.

EKOLLO MOUNDI. 1971.

Culture bananière et changement social dans un département camerounais

